

---

## Les rééditions du traité sur la bague-astrolabe de Bonet de Lattes (1492)

par Éric Mercier

---

### MOTS CLEFS

Astrolabe; anneau astronomique; Bonet de Lattes; incunable; post-incunable.

### RÉSUMÉ

En dépit de ses nombreuses faiblesses, le traité sur la bague-astrolabe de Bonet de Lattes est considéré comme le texte sur l'astrolabe qui a été édité le plus grand nombre de fois en Europe, au cours de l'histoire médiévale et post médiévale. L'inventaire et l'analyse de ces éditions montrent qu'il a toujours été considéré comme un texte secondaire.

©2023 CCS/SAF. Publié par la CCS. Cet article est publié sous licence CC BY-NC-ND (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>).

Bonet de Lattes (1450-1510/14); médecin-astrologue originaire de Lattes (près de Montpellier), et rabbin de la communauté juive de Carpentras, puis de celle de Rome, est devenu le médecin du Pape Alexandre VI (1431–1503) au début de son pontificat (1492). À l'occasion de cette nomination, il a offert à son nouveau patron, un astrolabe miniature monté sur une bague. Parallèlement, il a fait éditer un petit opuscule en latin (32 pages) décrivant l'usage de cet instrument. On trouvera dans Mercier (2020) un essai de reconstitution de l'instrument qui semble n'avoir été réalisé qu'à deux exemplaires maintenant perdus, et une analyse de ce petit traité. Ce livre est assez confus, il manque totalement de pédagogie et il est scientifiquement assez approximatif et même parfois totalement erroné. Par ailleurs, certains termes scientifiques ont une définition qui fluctue au fil de l'ouvrage, et l'illustration de l'instrument relève du simple schéma de principe. Le texte est perclus de coquilles, notamment au niveau des données numériques, ce qui compromettait souvent la compréhension des explications. Enfin, les objectifs affichés sont principalement astrologiques et, de l'aveu même de l'auteur, le latin est très mauvais.

Pourtant, ce traité a été réédité de nombreuses fois. Ces rééditions n'ont pas amélioré son contenu, au contraire : en faisant disparaître les figures originales, sans corriger, ni les erreurs scientifiques, ni les erreurs numériques (pourtant parfois assez évidentes), les rééditions ont rendu le message quasi incompréhensible (*cf.* Mercier, 2020). Pourtant, en dépit de tous ces défauts, les rééditions ont continué à un rythme soutenu jusqu'en 1558. Turner (2005), dans sa

synthèse sur les publications européennes sur l’astrolabe de la période 1471-1730, considère même que le traité de Bonet de Lattes est la publication sur l’astrolabe qui a été éditée le plus grand nombre de fois (18 éditions), avant les ouvrages de Stöffler (*Elucidatio fabricae ususque astrolabii* : 13 éditions) et de Poblacion (*De usu astrolabii compendium* : 12 éditions) qui sont des ouvrages de très bonne qualité.

Ce qui précède constitue un paradoxe majeur qui interroge l’histoire de la gnomonique durant la période médiévale européenne. Je me propose donc, dans cet article, d’affiner le décompte de Turner (2005), qui a travaillé sur un inventaire bibliographique ancien (Houzeau & Lancaster 1887-1889), puis, d’essayer de situer les différentes rééditions dans le contexte scientifique de l’époque de façon à tenter d’apporter des éléments d’explication au paradoxe qui vient d’être évoqué. Cette contribution constitue donc un complément à l’article sur l’instrument lui-même (Mercier 2020) auquel on se reportera pour toute précision.

## 1 Inventaire des éditions du traité

L’inventaire de Houzeau & Lancaster (1887-1889), sur lequel s’est appuyé Turner (2005) cite 18 éditions du traité de Bonet de Lattes en précisant le lieu d’édition. Le tableau 1 indique ces éditions (cases en bleu de la Colonne A) et précise celles où le traité est inclus dans une compilation. Il existe deux autres inventaires : Rodriguez-Aribas (2017) et Rodriguez-Aribas (2019) qui est une reprise de l’article précédent avec quelques corrections de détail. Ces inventaires ne précisent que l’année et le lieu d’édition sans autres précisions (Colonnes B & C du Tableau 1). Ces trois inventaires divergent significativement, si bien qu’au total, ce sont 28 éditions qui sont mentionnées.

**TABLE 1**

**Listes des éditions du traité de Bonet de Lattes citées dans la littérature (colonnes A, B et C) et bilan critique (colonne D) avec commentaires succincts.**

	Houzeau & Lancaster 1887-1889	Rodriguez-Aribas 2017	Rodriguez-Aribas 2019	Cette étude	Remarques
	A	B	C	D	
1 1492/93 Rome				OUI	consulté <i>cf.</i> Mercier (2020)
2 1493 Rome				OUI	consulté <i>cf.</i> Mercier (2020)
3 1494 Rome				NON	<i>cf.</i> texte
4 1496 Venise				NON	pas d'exempl. connu, édition très douteuse aucune mention bibliographique trouvée; absent des inventaires des incunables imprimés à Venise
5 1498 Paris		?		NON	non confirmé par RA-2019 aucune mention bibliographique trouvée
6 1498 Rome				NON	<i>cf.</i> texte
7 1499 Rome				NON	<i>cf.</i> texte

Suite page suivante ...

## ... Suite de la table 1

	Houzeau & Lancaster 1887-1889	Rodriguez- Aribas 2017	Rodriguez- Aribas 2019	Cette étude	Remarques
	A	B	C	D	
8 1500 Paris	in Sacrobosco			OUI	consulté <i>cf.</i> Mercier (2020)
9 1501 Venise	in Sacrobosco			NON	consulté, n'inclu pas le traité de Bonet de L. <a href="https://archive.org">archive.org</a>
10 1503 Paris				NON	très douteux aucune mention bibliographique trouvée
11 1506 Paris				NON?	seules mentions connues : Michaud (1843) et Houzeau & Lancaster (1887-1889) pas d'exempl. connu, édition douteuse
12 1507 Paris	in Sacrobosco			OUI	consulté <i>cf.</i> Mercier (2020)
13 1511 Paris	in Sacrobosco			OUI	consulté <i>cf.</i> Mercier (2020)
14 1516 Paris	in Sacrobosco			OUI	consulté <i>cf.</i> Mercier (2020)
15 1519 Paris	in Sacrobosco			NON?	seule mention connue de cette edit. de Sacrobosco : Houzeau & Lancaster (1887-1889) pas d'exempl. connu, édition douteuse
16 1521 Paris	in Sacrobosco			OUI	consulté <i>cf.</i> Mercier (2020)
17 1527 Paris	in Sacrobosco			OUI	consulté <i>cf.</i> Mercier (2020)
18 1527 Venise	in Sacrobosco			NON	seules mentions connues de cette edit. de Sacrobosco : Houzeau & Lancaster (1887-1889) et Lalande (1803) pas d'exempl. connu, édition très douteuse
19 1531 Paris	in Sacrobosco			OUI	consulté <i>cf.</i> Mercier (2020)
20 1531 Marburg				NON	non confirmé par RA-2019 aucune mention bibliographique trouvée
21 1531 Venise	in Sacrobosco			NON	seule mention connue de cette edit. de Sacrobosco : Houzeau & Lancaster (1887-1889) pas d'exempl. connu, édition très douteuse

Suite page suivante ...

## ... Suite de la table 1

	Houzeau & Lancaster 1887-1889	Rodriguez-Aribas 2017	Rodriguez-Aribas 2019	Cette étude	Remarques
	A	B	C	D	
22 1534 Marburg		?		NON	non confirmé par RA-2019 aucune mention bibliographique trouvée
23 1534 Paris	in Sacrobosco			OUI	non consulté présence du traité de BdL confirmé (BM Grenoble, Rouen)
24 1537 Marburg	in J. Dryander			OUI	consulté cf. Mercier (2020)
25 1538 Paris	in Sacrobosco			OUI	consulté cf. Mercier (2020)
26 1557 Paris	in Annuli astronomici			OUI	consulté cf. Mercier (2020)
27 1558 Paris				OUI	consulté cf. Mercier (2020)
28 1559 Venise	in Sacrobosco			NON	pas d'exempl. connu, édition très douteuse seule mention connue de cette édit. de Sacrobosco : Houzeau & Lancaster (1887-1889)

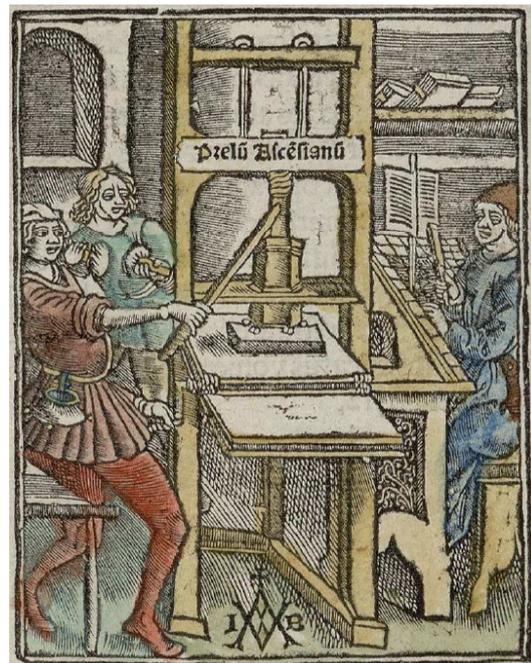
J'ai recherché systématiquement des mentions de ces 28 éditions dans les bases de données internationales (WorldCat, Karlsruhe Virtuelle Katalog) et dans des inventaires spécifiques (inventaires des éditions de la *Sphaera* de Sacrobosco<sup>1</sup>, inventaires des incunables<sup>2</sup>, inventaires des post-incunables français<sup>3</sup>, inventaires bibliographiques sur l'astronomie<sup>4</sup>, Bibliothèque Nationale d'Italie, BNF, Bibliothèque Apostolique du Vatican, etc. etc.). Mes investigations me permettent de penser que certaines de ces 28 éditions sont douteuses, voire imaginaires. C'est ce que nous allons discuter maintenant, en gardant en tête que ce qui suit est tributaire de l'état actuel des bases de données et des catalogues.

1) Trois éditions citées par Rodriguez-Aribas (2017) (n° 5, 20 et 22 du tableau 1) ne sont pas mentionnées dans la réédition du même article en 2019. Il s'agit donc d'erreurs sur l'inventaire de 2017 et qui ont été corrigées en 2019. De plus, il n'existe aucune trace de ces éditions dans les bases de données précitées. Je ne les donc pas retenues (Colonne D du Tableau 1).

1. Houzeau & Lancaster (1887-1889) ; Valleriani (2020) ; Valleriani & Ottone (2022).  
<http://db.sphaera.mpiwg-berlin.mpg.de/resource/:listBooks>  
<https://www.ghtc.usp.br/server/Sacrobosco/Sacrobosco-ed.htm>  
<http://uranie.huma-num.fr/Liste-chronologique-des-editions>  
 2. <http://textinc.bodleian.ox.ac.uk>  
[https://data.cerl.org/istc/\\_search](https://data.cerl.org/istc/_search)  
 3. <https://france1501to1520.djshaw.co.uk/>  
 4. Lalande (1803), Michaud (1843).

2) Parmi les éditions romaines (n° 1, 2, 3, 6 et 7 du Tableau 1), j'ai pu consulter 4 exemplaires<sup>5</sup> : *Biblioteca Nat. Centrale di Firenze* (BNCF) : 1492, *Library of Congress*, Washington D. C. : 1494, *The National Library of Israel* : 1498<sup>6</sup>, et *Museo Galileo Firenze* (in CD3 de « Il giardino di Archimede » : 1493-1500?). En réalité ces exemplaires ne sont pas datés et les dates indiquées doivent être comprises comme étant hypothétiques.

Au XV<sup>e</sup> siècle (et après) les caractères typographiques étaient rares et chers, et les imprimeurs démontraient la matrice après l'impression de chaque page<sup>7</sup> avant de composer la page suivante, si bien que la composition, les coquilles, et autres défauts permettent de caractériser les différents tirages. Dans le cas des éditions romaines du traité de Bonet de Lattes, on peut reconnaître deux groupes d'exemplaires : celui de la BNCF et les autres (Fig. 1A). Mais, on ne peut pas parler de deux tirages car un nombre important de pages sont identiques jusque dans les plus petits défauts (Fig. 1B). Il semble donc, au vu des exemplaires disponibles, qu'il n'y ait eu qu'un seul tirage, mais que certaines pages ont bénéficié de corrections *au cours du tirage*<sup>8</sup>. Il n'y aurait donc qu'une seule édition dont la date suit probablement de très près la date d'élection d'Alexandre VI (11 août 1492). On remarquera, et cela me semble significatif, que la BNCF, comme la Bibliothèque Apostolique du Vatican, concernées au premier chef par cet ouvrage édité à Rome, ne signale qu'une édition 1492/93. C'est la seule édition romaine que j'ai retenue (colonne D du Tableau 1).



**Figure 1** – Une représentation de 1513 d'un atelier d'imprimeur (extrait de *Quaestionum theologiarum libri septem* de Charles Bovelles). On observe : à droite le typographe qui compose les pages au fur et à mesure de leur impression en réutilisant toujours le même lot de caractères ; à gauche un compagnon imprime une feuille, et l'autre, des tampons à la main, s'apprête à encreur la matrice avant l'impression de la feuille suivante.

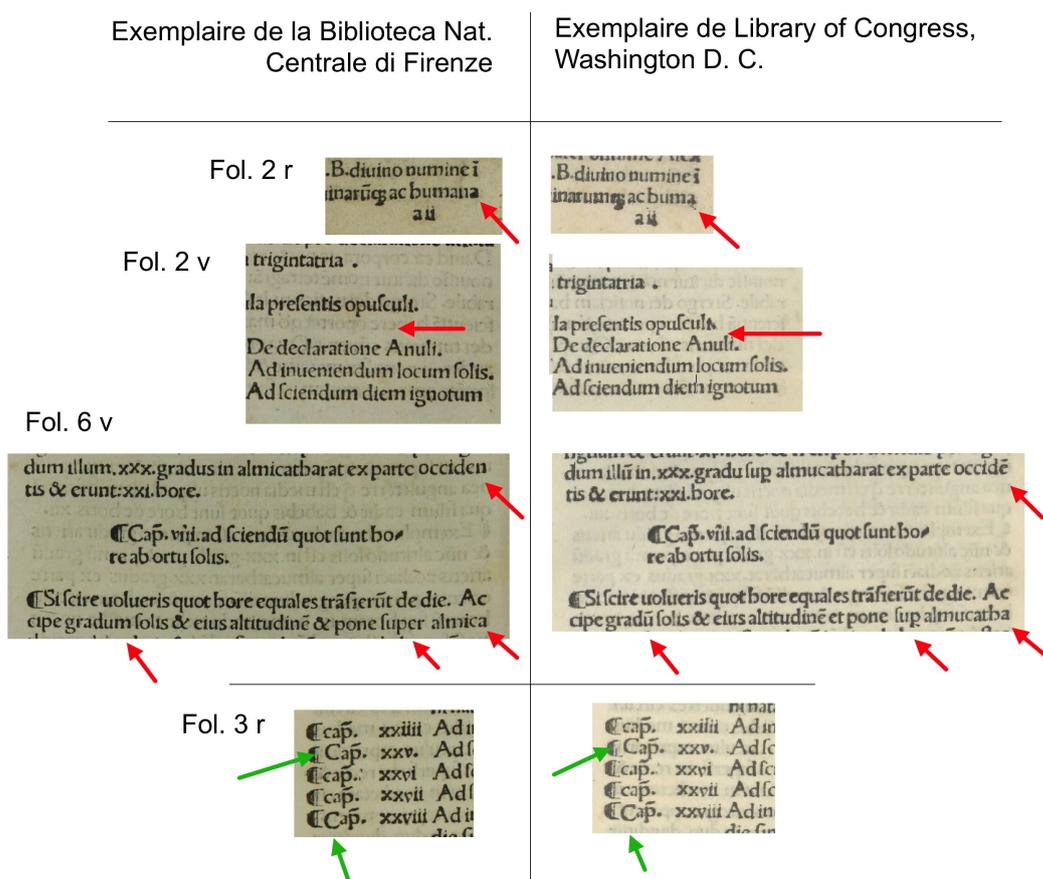
3) L'édition de Venise 1496 (n° 4 du Tableau 1), citée par Rodriguez-Aribas (2019) n'apparaît pas dans les inventaires des « incunables », et elle est inconnue de Catherine Rideau-Kikuchi,

5. Ces exemplaires romains, contrairement à ce que l'on constatera ensuite, ne sont pas associés à d'autres œuvres dans le même livre. Singer (1902) signale néanmoins une telle édition associée avec « *Calculatione composta in rima Julien Dati* » (dont le titre exact est plutôt « *Chomincia la chalculatione de mesere Iuliano de Dati* », édité en 1493), mais les exemplaires actuellement connus de ce dernier texte ne contiennent pas le traité de Bonet de Lattes. Singer avait probablement connaissance d'un « recueil factice » qu'il a mal identifié.

6. Information datant de Juillet 2020 ; en Février 2023 la date indiquée sur le site était corrigée en 1492.

7. Ou groupe de pages en cas d'impression par cahier.

8. On remarquera qu'il s'agit de correction du Latin et non de corrections d'ordre scientifique.



**FIGURE 2** – Quelques éléments de comparaison entre des exemplaires des deux groupes reconnus dans l'édition romaine. On note quelques différences de composition (flèches rouges), mais d'autres pages sont remarquablement similaires (flèches vertes). Les deux exemplaires sont donc issus du même tirage (voir discussion dans le texte).

Maître de Conférence à l'Université de Versailles et spécialiste de l'édition ancienne de Venise<sup>9</sup>. Je ne l'ai pas retenue.

4) Les éditions à partir de 1500 cités dans les inventaires (Colonnes A, B et C du tableau 1) ont globalement été confirmées sauf les n° 9 (édition de la *Sphaera* de Sacrobosco qui ne contient pas le traité de Bonet de Lattes), 10, 11, 15, 18, 21 et 28 (dont aucun exemplaire n'est actuellement localisé et qui sont possiblement des erreurs héritées des inventaires anciens<sup>10</sup>). Notons l'extrême similitude de la composition des n° 26 et 27 qui ne constitue qu'un seul tirage. Ils ne diffèrent que par la date indiquée sur la couverture (1557 & 1558)<sup>11</sup>. Il semblerait de l'imprimeur, Guillaume Cavallat, soit familier de la méthode qui lui permettait de présenter à ses clients des ouvrages anciens comme étant des « nouveautés » (Benevent et Walsby, 2015, note 65).

9. Je remercie sincèrement Catherine Rideau-Kikuchi pour son aide dans ma recherche de cette édition.

10. Il est possible que Houzeau & Lancaster (1887-1889) aient eu tendance à considérer que toutes les éditions de la *Sphaera* contenaient le traité de Bonet de Lattes.

11. Dans les deux cas, la préface de l'imprimeur/éditeur, Guillaume Cavallat, est datée de Mai 1557.

Au total, le nombre d'éditions certaines du traité de Bonet de Lattes est de 12<sup>12</sup>. Parmi les éditions signalées par Houzeau & Lancaster (1887-1889) et Rodriguez-Aribas (2017 & 2019), que je considère comme fausses ou douteuses, deux éditions parisiennes (n° 11 & 15) ont un statut intermédiaire, en effet, elles pourraient s'inscrire dans une série de rééditions bien documentée (*cf. infra*). Par contre la présence du traité de Bonet de Lattes dans les éditions vénitiennes de la *Sphaera* semble pouvoir être exclue.

## 2 Histoire des rééditions

Sous réserve de découvertes futures, il semble donc qu'il n'ait existé qu'une seule édition du traité de Bonnet de Lattes antérieure à 1500. On peut penser que le nombre d'exemplaire de ce tirage était faible dans la mesure où il s'agissait d'une édition de prestige destinée à donner une caution scientifique, et mettre en valeur le cadeau au Pape.

L'histoire des éditions ultérieures de ce traité est en grande partie liée à la *Sphaera* de Sacrobosco et à Jacques Lefèvre d'Étaples :

- La *Sphaera*, ou « *Tractatus de sphaera* », est un traité élémentaire d'astronomie, écrit dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle par John of Holywood (= Jean de Halifax), plus connu sous le nom latinisé de Joannes de Sacrobosco. Cet auteur était Professeur à la Sorbonne. Ce manuel constitua la base de l'enseignement de l'astronomie dans toutes les universités européennes pendant la fin de la période médiévale, il fut réédité à très nombreuses reprises jusqu'au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle (plus de 100 éditions, et plus de 200 commentaires ou adaptations connues ; Pantin in Valleriani 2020).
- Jacques Lefèvre d'Étaples était Professeur au collège du Cardinal Lemoine à Paris (à partir de 1495) et comme tous les savants humanistes de cette époque, ses centres d'intérêt étaient très étendus. C'est à la fois un théologien auquel on doit une traduction complète de la Bible en français, et un « mathématicien<sup>13</sup> ». Il publia notamment une édition de la *Sphaera*, accompagnée de commentaires dès 1495 chez Wolfgang Hopyl, libraire/imprimeur parisien (Oosterhoff 2022, p. 26). Cette édition était en concurrence avec au moins trois autres éditions parisiennes<sup>14</sup> de la *Sphaera*, qui toutes étaient complétées par des textes de Georges Peurbach et Régiomontanus, textes beaucoup plus complexes de celui de Sacrobosco, et qui s'adressent à un public universitaire plus avancé que le public auquel s'adresse la *Sphaera*.

Lors d'un pèlerinage à Rome en 1500 (à l'occasion de l'année sainte), Jacques Lefèvre d'Étaples obtient un exemplaire du traité de Bonet de Lattes (Oosterhoff 2014) et, de retour à Paris, il l'intègre dans une réédition de son commentaire de la *Sphaera* en ajoutant de plus, la Géométrie d'Euclide. Manifestement il cherche à se différencier de la concurrence en associant à la *Sphaera* des textes simples en accord avec son niveau élémentaire, et créer ainsi une compilation plus cohérente que celles de ses concurrents. Selon Oosterhoff (2014), Jacques Lefèvre d'Étaples associe à la préparation de cette réédition Charles de Bovelles qui était son disciple le plus apte à intervenir sur un sujet « mathématique ». Le traité de Bonet de Lattes subit, à cette occasion, plusieurs modifications :

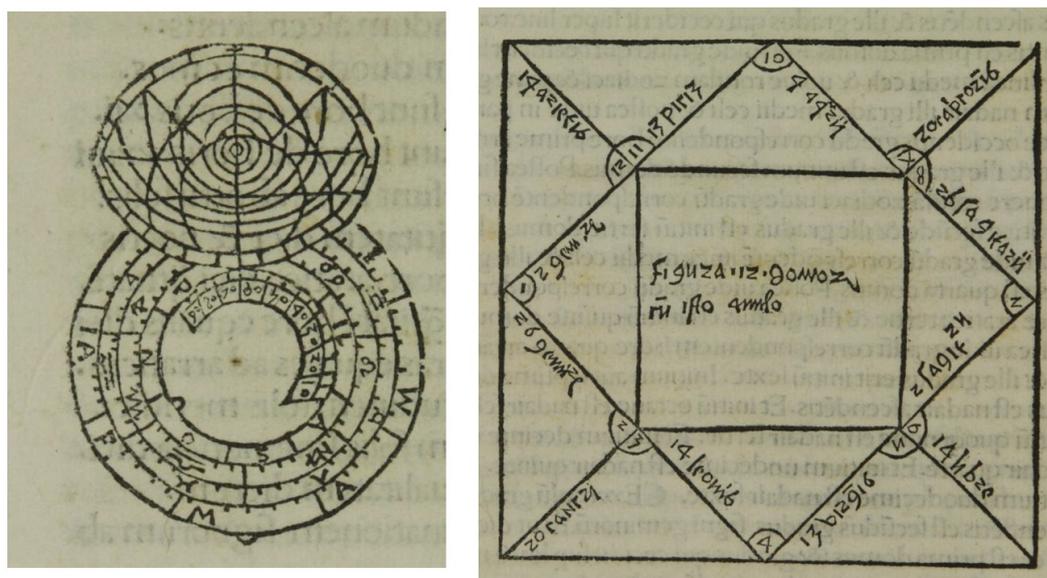
---

12. Dont 11 sont téléchargeables grâce aux liens indiqués dans Mercier (2020) ; seul le n° 23 du Tableau 1 page 115 n'est pas, à ma connaissance, encore téléchargeable sur le Web ; mais la description dans les catalogues des bibliothèques qui le conservent indiquent sans ambiguïté qu'il contient le traité de Bonet de Lattes.

13. L'astronomie et l'astrologie étaient incluses dans les mathématiques à cette époque.

14. Éditions chez Georges Mittelhus, Félix Baligault et Antoine Caillaut datant de la période 1493-1494.

- le titre change : le « *Boneti delatis hebrei medeci Provençalis Anuli per eu compositi super astrologiam utilitates Incipiunt* » devient « *Boneti delatis hebrei medeci provençalis anuli astronomici utilitatum liber ad Alexandrum sextum pontificem maximum* ». Ce transfert du champ de l’astrologie à celui de l’astronomie ne doit pas être interprété comme une défiance de Jacques Lefèvre d’Étaples envers l’astrologie, car quelques années plus tard, il écrira « *De Magia naturali* » dont le sujet principal est l’influence des astres. On note également quelques corrections de langue.
- les données numériques originellement en chiffres romains, sont traduites en chiffre arabes ; mais aucune des nombreuses données fautives n’est corrigée ! Pas même, l’absence flagrante de la donnée angulaire au dernier chapitre du traité (XXXIII) qui lui donnerait son sens (cf. fig. 9 de Mercier 2020).
- les figures disparaissent (Fig. 3), dont, et surtout, le schéma représentant l’instrument. Ce qui rend à peu près incompréhensible le texte. Notons que Oosterhoff (2014) affirme que l’insertion du traité sur la bague-astrolabe dans la compilation positionnent « les livres de Lefèvre entre le monde du praticien et celui du pédagogue. (...) D’autre part, l’anneau montre l’utilisation pédagogique du cercle . . . pour encourager la compréhension des étudiants ». Je ne partage évidemment pas cette opinion !



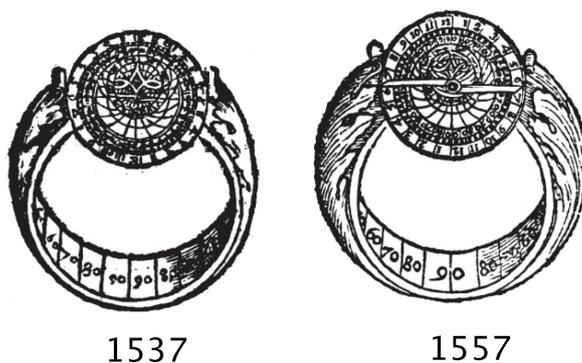
**FIGURE 3** – Les deux figures de l’édition originale du traité de Bonet de Lattes ; elles ne seront jamais rééditées. À gauche, le schéma de principe de l’instrument avec sous la mère de l’astrolabe (le rête n’est pas représentée), la bague proprement dite ; ses deux faces sont représentées sur le même plan (voir Mercier 2020). À droite le cadre d’un horoscope donné à titre d’exemple par l’auteur.

C’est sous cette forme, et sans bénéficier de corrections supplémentaires, que le traité de Bonet de Lattes sera associé à la *Sphaera* de Sacrobosco et à la Géométrie d’Euclide dans les rééditions de 1507, 1511, et 1516 (chez Henri Estienne), puis de 1521, 1527, 1531, 1534, 1538 (chez Simon de Colines). Cette permanence est d’autant plus étonnante que Charles de Bovelles, ex-disciple et collègue très proche de Jacques Lefèvre d’Étaples au collège du Cardinal Lemoine, a rendu visite, en 1507, à Bonet de Lattes à son domicile romain. Il a rendu compte de cette visite, en 1513, dans « *Quaestionum theologicarum libri septem* » (folio 53 r). À cette occasion, il a pu

examiner le second exemplaire de l'astrolabe anneau<sup>15</sup>, mais très vite, la conversation a dévié vers des sujets théologiques et elle n'eut aucune influence sur les rééditions parisiennes du traité (voir Singer 1902).

En 1537, Johann Dryander (1500-1560) professeur de mathématiques et de médecine à l'Université de Marbourg (plus ancienne Université protestante : fondée en 1527) publie « *Annulorum trium diversi generis instrumentorum astronomicorum componendi ratio atque usus* » chez Eucharius Cervicornus à Marbourg. L'ouvrage décrit la construction de l'anneau astronomique universel. Ce traité comprend de plus, trois autres écrits sur des instruments que l'auteur qualifie d'anneaux astronomiques. Le premier est une courte lettre de Regiomontanus au cardinal Bessarion et qui traite d'une sphère armillaire, le second le traité de Bonet de Lattes, et le troisième d'un auteur anonyme<sup>16</sup> (initiale : MT) qui décrit un cadran solaire-bague non universel.

Le texte de Bonet de Lattes est celui des éditions parisiennes amputé de la longue introduction historico-mystique où, invoquant David, Alexandre, le Pharaon et Aaron, l'auteur s'applique à démontrer qu'un anneau est un cadeau particulièrement prestigieux et symbolique. Il ne faut probablement pas interpréter cette coupure dans le cadre des conflits religieux qui ravageaient l'Europe à l'époque, car Dryander reproduit la dédicace finale au Pape Alexandre VI. Par ailleurs, aucune correction de fond n'est faite : les coquilles sur les valeurs numériques, comme les erreurs scientifiques, sont maintenues. Par contre, Dryander va insérer une figure<sup>17</sup> censée représenter l'instrument de Bonet de Lattes (Fig. 4A). Il est clair qu'il n'a pas eu connaissance de la figure de l'édition originale qui, nous l'avons vu, n'a probablement été publiée qu'à un nombre très réduit d'exemplaires. La figure qu'il propose illustre sa compréhension du traité qui, comme cela est détaillée dans Mercier (2020) est erronée.



**FIGURE 4** – Les interprétations de l'instrument dans les éditions de Dryander (1537 : A) et Guillaume Cavallat (1557 : B).

En 1557, l'imprimeur Guillaume Cavallat (Paris) édite une compilation de divers traités ayant pour thème les anneaux astronomiques. Comme pour la compilation de Dryander, la notion d'anneau est très large (« floue » serait plus exact), si bien que, comme pour la précédente, cette compilation n'a qu'une homogénéité de façade. Le titre de l'ensemble est repris de celui du premier texte : « *Annuli astronomici, instrumenti cum certissimi, Tum commodissimi, usus, ex variis aithoribus* » ; elle est composée de :

15. Bien qu'Alexandre VI soit mort en 1503, il semble peu probable que Bonet de Lattes ait récupéré son cadeau : il s'agit bien d'un second exemplaire du bijou-instrument.

16. Les figures de ce dernier traité évoquent le style d'Oronce Fine, notamment les figures du *Protomathesis* (1532).

17. C'est cette figure qui est reprise par Gunther (1932, p. 326).

- un traité sur l’anneau universel publié à Anvers en 1553 par Pierre Beusard (1535-1577)<sup>18</sup>, alors qu’il n’avait que 18 ans et qu’il était étudiant (« studioso auctore »).
- un texte de Gemma Frisius sur le même sujet ;
- l’intégrale de la compilation de Dryander (incluant donc le traité de Bonet de Lattes) ;
- un texte de Burkhard Mithob sur l’anneau universel, et sur une bague-cadran solaire.
- un court texte d’Oronce Fine sur l’anneau universel.

Comme il n’a évidemment pas pu récupérer les matrices des illustrations de ces traités auprès des éditeurs/imprimeurs qu’il a pillés, Guillaume Cavallat en a fait regraver de nouvelles, ou en a recyclé d’autres qui illustrent des ouvrages qu’il avait déjà édité. La figure 4 présente cette nouvelle version de l’instrument de Bonnet de Lattes, qui diffère de la précédente, elle-même fautive, par la présence d’une alidade dont l’auteur originel ne parle nulle part. Ceci contribue encore plus à la confusion et a fortement induit en erreur Rodriguez-Aribas (2017, 2019) qui avait très curieusement choisi d’étudier le travail de Bonnet de Lattes à travers cette version tardive du traité.

### 3 Discussion et conclusion

Ce qui précède nuance la constatation aussi affligeante que surprenante de Turner (2005) selon laquelle le traité de Bonnet de Lattes est la publication sur l’astrolabe qui a été la plus de fois éditée pendant la période 1471-1730. D’une part, le nombre d’éditions est réduit, et passe de 18 à 12 (plus deux incertaines) ; d’autre part, il apparaît que dès la seconde édition (1500), ce traité est intégré dans des compilations où son statut est très secondaire. On est même en droit de penser qu’il est utilisé comme faire-valoir, comme alibi, voire comme bouche-trous. Il est en effet particulièrement spectaculaire de constater qu’aucune des nombreuses coquilles ou erreur scientifique n’ait jamais été corrigée. En fait, on peut même se demander si Jacques Lefèvre d’Étaples, Johann Dryander ou Guillaume Cavallat ont lu avec un minimum d’attention le texte de Bonnet de Lattes avant de l’envoyer à l’impression. Mon opinion est qu’ils ont simplement fait confiance à l’édition précédente pour le fond, et aux typographes, souvent bons latinistes, pour faire, éventuellement, quelques corrections de forme. Toujours est-il que ce traité, en dépit de sa diffusion, n’a eu aucune influence sensible : les auteurs d’ouvrages de synthèse dans le domaine de la gnomonique (Munster, Fine, Bullan, Clavius . . .), pourtant peu regardants sur l’usage de ce que l’on appelle maintenant le « plagiat », n’ont jamais repris, ou même évoqué, le travail de Bonnet de Lattes.

#### En annexe de la version numérique :

Vous trouverez le fichier pdf :

 « [annexe-fol 53r Quaestionum theologicarum libri septem.pdf](#) ».

### Références

- [1] Benevent C. & Walsby M. (2015) : « Les premières éditions imprimées de l’Institution du Prince de Guillaume Budé : une histoire à réécrire, Histoire et civilisation du livre ». *Revue internationale*, 11, pp. 239-275.

---

18. Cet auteur deviendra ensuite Professeur à l’Université de Louvain et sera l’un des deux délégués de cette institution désigné pour aller à Rome en 1577, et transmettre un avis sur la réforme du calendrier de Grégoire XIII. Ce voyage n’a jamais eu lieu, les deux délégués ayant succombé à la peste avant leur départ.

- [2] Michaud, L.G. (1843) : *Biographie universelle, ancienne et moderne : ou, Histoire, par ordre alphabétique, de la vie publique et privée de tous les hommes qui se sont fait remarquer par leurs écrits, leurs actions, leurs talents, leurs vertus ou leurs crimes*, Volume 4, Michaud frères edt.
- [3] Gunther R.T. (1932) : *Astrolabes of the World. Based Upon the Series of Instruments in the Lewis Evans Collection in the Old Ashmolean Museum at Oxford*. Two volume set : 1. Eastern Astrolabes; 2. Western Astrolabes, Oxford Univ. Press, 609 p.
- [4] Houzeau & Lancaster (1887-1889) : *Bibliographie générale de l'astronomie jusqu'en 1880* (3 volumes). Bruxelles, F. Hayez edt.
- [5] Lalande J.J. (1803) : *Bibliographie astronomique avec l'histoire de l'astronomie depuis 1781 jusqu'à 1802*; Imprimerie de la République, 915 p.
- [6] Mercier É. (2020) : « La bague-astrolabe du Pape Alexandre VI (fin du XV<sup>e</sup> siècle) », *Cadran-Info*, 42, pp. 45-58.
- [7] Rodriguez-Aribas J. (2017) : « The Astrolabe Finger Ring of Bonetus de Latis : Study, Latin text, and English Translation with Commentary ». *Medieval Encounters*, 23, 1-5, pp. 45-105.
- [8] Rodriguez-Aribas J. (2019) : « The Astrolabe Finger Ring of Bonetus de Latis : Study, Latin text, and English Translation with Commentary ». in *Astrolabes in Medieval Cultures*, pp. 45-106.
- [9] Singer I. (1902) : *Jewish Encyclopedia* , volume 3, article « Bonet de Lates ou Lattes ».
- [10] Turner A. (2005) : *From Brass to Text : the European Astrolabe in Literature and Print in Koenraad van Cleempoel : Astrolabes at Greenwich a catalogue of the astrolabes in the National Maritime Museum, Greenwich, Oxford Univ. Press, 339 p.*
- [11] Valleriani M. (2020) : *De sphaera of Johannes de Sacrobosco in the Early Modern Period*, Springer edt. 406 p.
- [12] Valleriani M. & Ottone A. (2022) : *Publishing Sacrobosco's De sphaera in Early Modern Europe*, Springer edt. 497 p.
- [13] Oosterhoff R. J. (2014) : « Idiotae, Mathematics, and Artisans : The Untutored Mind and the Discovery of Nature in the Fabrist Circle », *Intellectual History Review*, vol. 24, no. 3, pp. 301-319.
- [14] Oosterhoff R. J. (2022) : *Printerly Ingenuity and Mathematical books in the Early Estienne Workshop*, in Valleriani M. & Ottone A. (2022), pp. 26-59.

